

## BAC Pro en 3 ans : lui, les profs et les élèves :

Actuellement il y a deux années de BEP et deux années de BAC Pro, suite à une note du Ministre aux Recteurs, il va apparaître, puis se généraliser, le BAC Pro en trois ans :

Une « seconde professionnelle de détermination » complétée par deux années de formation.

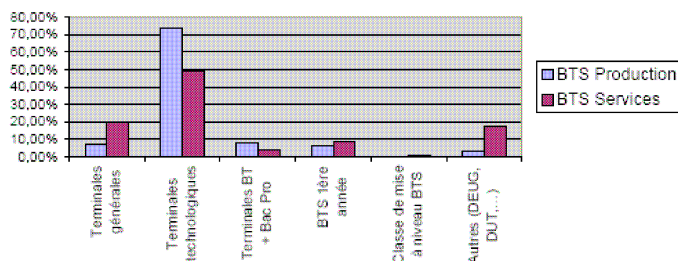
### Chapitre n°1 : Le BAC Pro, Baccalauréat ou insertion Professionnel ?

Question : Le BAC Pro actuel en quatre ans (dont deux années de BEP) est-il un baccalauréat qui permet une poursuite d'études avec succès ?

Les Inspecteurs Généraux se sont penchés sur cette question, qu'en pensent-ils ?

(.....) Globalement, il apparaît aussi que le pourcentage de réussite à l'examen est moindre pour les bacheliers professionnels que pour les bacheliers technologiques et généraux, l'écart de réussite entre ces deux groupes étant plus faible dans les STS tertiaires. Une académie qui a mis en place un suivi de cohorte distinguant les résultats des bacheliers professionnels au BTS fait apparaître pour ces derniers un taux de réussite inférieur de 25 à 30% par rapport à l'ensemble de la cohorte.

Origine scolaire des étudiants de  
1ère année de BTS (public+privé 1999/2000)



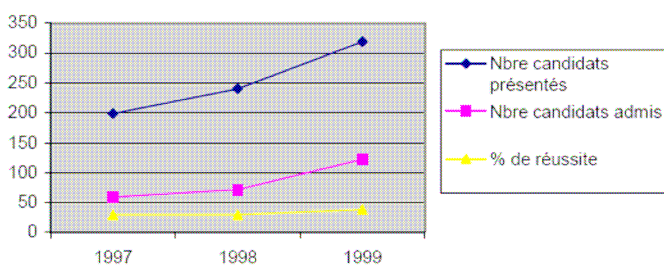
Source (académie référencée n°5 pour l'étude)

Typologie des bacheliers admis en BTS

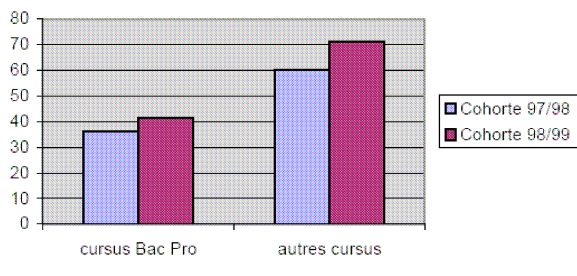


Source OCEAN (académie référencée n°6 pour l'étude)

Progression et réussite des étudiants  
titulaires d'un Bac Pro au BTS



% réussite au BTS en fonction des cursus de formation



Extraction COHORTE (académie référencée n°7 pour l'étude)

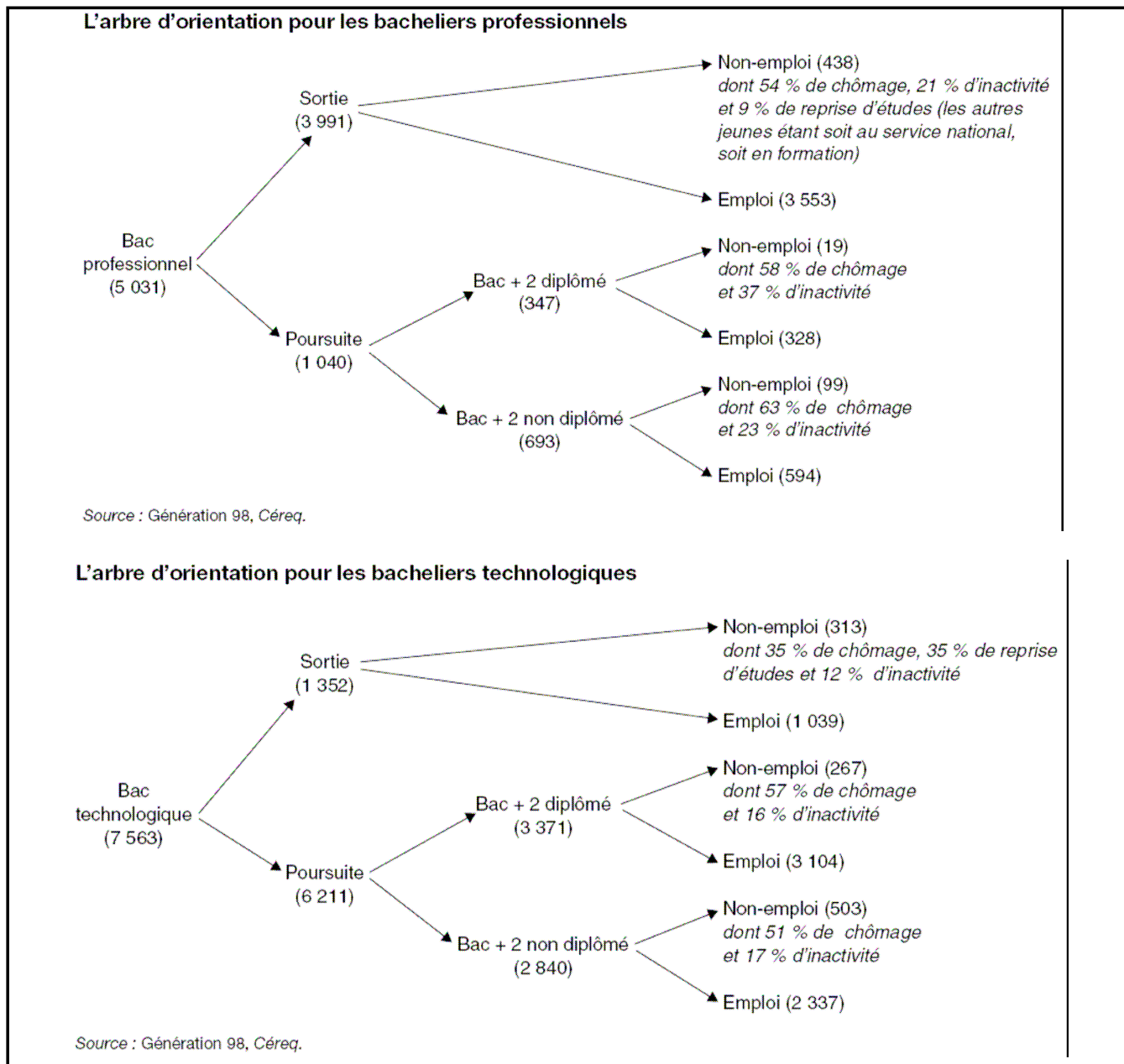
On ne s'étonnera pas non plus que les risques d'échec soient particulièrement importants lorsque, dans telle académie, des quotas de bacheliers professionnels sont imposés dans les STS, sans tenir compte de la qualité des dossiers.

Ajoutons que, selon les STS, la marche est plus ou moins haute, l'écart plus ou moins grand entre les enseignements professionnels de LP et de STS. On observe par exemple que la transition est difficile en CPI (conception de produits industriels), en électrotechnique, en comptabilité - gestion, en informatique de gestion, en CIRA (contrôle informatique et régulation automatique), plus aisée en maintenance industrielle, dans le bâtiment, en MAVA, en structures métalliques ou en hôtellerie.

Source : Rapport IGEN Août 2000

<http://www.education.gouv.fr/cid1973/l-articulation-entre-la-voie-professionnelle-et-la-voie-technologique.html>  
Pages 20 - 21 - 22 - 23 - 24

L'INSEE aussi s'y est intéressé de façon plus détaillée, qu'en pense l'INSEE ?



Source : INSEE  
 Economie et Statistique n°388-389, 2005  
[http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/es388-389b.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/es388-389b.pdf)  
 Pages 17 – 18

**Commentaires :**

Il y a 20,7% des BAC Pro qui poursuivent leurs études et sur ceux-ci 33,4% réussissent en Bac + 2.

► **Au total, 6,9% des titulaires d'un BAC Pro sont titulaires d'un Bac + 2.** ◀

Il y a 82,1% des BAC STI qui poursuivent leurs études et sur ceux-ci 54,3% réussissent en Bac + 2.

► **Au total, 44,6% des titulaires d'un BAC STI sont titulaires d'un Bac + 2.** ◀

En quatre années (dont deux de BEP) le BAC Pro ne permet pas une poursuite d'étude satisfaisante en Bac+2, avec une année de moins on imagine les résultats, plutôt les dégâts.

Question : Le BAC Pro en quatre ans (dont deux années de BEP) est-il un diplôme qui permet une insertion professionnelle ?

► **89% des titulaires d'un BAC Pro qui arrêtent leurs études ont un emploi.** ◀

► 76,8% des titulaires d'un BAC STI qui arrêtent leurs études ont un emploi. ◀

A l'évidence le BAC Pro permet une bonne insertion professionnelle, c'est d'ailleurs pour cela qu'il a été mis en place.

La contradiction s'accroît entre le principe de l'insertion professionnelle après un bac pro et la volonté de poursuite d'études des bacheliers professionnels. Cette contradiction induit des politiques académiques très disparates, selon qu'elles subissent ou, au contraire, assument cette tendance. Elle engendre également une opacité, un manque d'informations, une absence de suivi des élèves qui empruntent ces passerelles ou choisissent de suivre une voie non linéaire.

Source : Rapport IGEN Août 2000

<http://www.education.gouv.fr/cid1973/l-articulation-entre-la-voie-professionnelle-et-la-voie-technologique.html>

Page 24

Alors que le BAC Pro actuel ne répond pas à une poursuite d'étude mais qu'il répond à un besoin des professionnels, lui retirer une année en enseignement général et plus d'une année en enseignement professionnel (les deux années de BEP sont remplacées par une seconde de détermination) cela va :

⇒ **Diminuer** l'accès à l'emploi, ce qui est jusqu'à présent le point fort de la voie professionnelle.

⇒ **Anéantir**, en l'état actuel, leur réussite à un diplôme Bac+2 déjà si faible. D'autant qu'il n'est pas envisagé, vu les politiques actuelles, de rajouter une année de formation en BTS :

• **Acquis et difficultés des bacheliers professionnels.**

Ces élèves sont, en général, motivés (c'est un des critères de leur recrutement), sans doute plus intéressés par les disciplines professionnelles, mais aussi quelquefois par des enseignements généraux grâce à l'attrait que certains professeurs savent donner à leur matière.

Ils ont acquis une expérience de l'entreprise à travers les PFE (périodes de formation en entreprise) et les PFMP (périodes de formation en milieu professionnel), contrairement aux titulaires de bacs technologiques et généraux. En revanche, ils éprouvent de fréquentes difficultés dans les matières générales, en mathématiques et physique dans les STS de production, en français par manque de culture générale, et en langues vivantes, par manque de pratique de l'oral, notamment dans les STS des services : le niveau exigé en bac pro n'est pas le même, les horaires sont plus restreints, le temps consacré aux enseignements généraux sur l'année est moindre du fait des PFE ; de plus, il semble que les programmes ne soient pas toujours bouclés.

Les enseignements à caractère professionnel en STS sont plus théoriques, plus abstraits, les démarches sont différentes, on attend des raisonnements et non plus seulement des savoirs pratiques, si bien que, comme le dit un élève : " quand les bacs technos révisent, au premier trimestre, les bacs pros apprennent ". Les bacheliers professionnels, enfin, manquent souvent de méthode, d'habitude du travail personnel. A vrai dire, ces caractéristiques ne sont pas propres aux élèves issus des LP, et les difficultés rencontrées sont souvent le lot de bacheliers technologiques. Il faut tenir compte du fait que les élèves en difficulté abandonnent souvent dès le premier trimestre et que l'écart entre bacheliers professionnels et technologiques est plus grand, lorsque la sélection a été moindre, notamment dans des STS de production où les demandes d'inscription sont globalement peu nombreuses.

Le profil et le parcours des bacheliers professionnels ne sont pleinement pris en compte que dans les rares classes créées à leur intention dans certaines académies, classes de mise à niveau ou STS recevant exclusivement des bacheliers professionnels. Les STS qui accueillent quelques bacheliers professionnels mettent rarement en place des dispositifs spécifiques, sinon quelques heures de soutien dans les matières générales lorsque des moyens sont disponibles et que les enseignants l'acceptent ; ces heures bénéficient en général à tous ceux qui en ont besoin, quelle que soit leur origine.

Source : Rapport IGEN Août 2000

<http://www.education.gouv.fr/cid1973/l-articulation-entre-la-voie-professionnelle-et-la-voie-technologique.html>

Page 22

## Chapitre n°2 : Le BAC Pro en trois ans et les profs.

Pour présenter cette réforme, le discours officiel est que les BEP vont être remplacés par des BAC Pro en trois ans. Sous entendu pas ou très peu de perte d'heures donc de postes. Il y aurait même la possibilité de choisir les BAC Pro !

⇒ Ce raisonnement pourrait se tenir s'il n'était pas prévu autant de milliers de suppression de postes.

⇒ Ce raisonnement pourrait se tenir s'il n'était pas prévu le passage en lycée des métiers. Il s'agit bien de concentrer en un même lieu les formations qui débouchent vers les mêmes métiers.

### 1.4. Des sections de techniciens supérieurs trop éparpillées

**On a souligné un éparpillement des formations en BEP et en baccalauréat professionnel tel que l'on peut légitimement s'interroger sur le maintien de certaines structures. Cette question prend toute son acuité au niveau des BTS.**

Source : Rapport IGEN Juillet 2006  
<http://media.education.gouv.fr/file/04/4/3044.pdf>  
Page 38

Regardons notre région et notre académie suite à l'évaluation par les IGEN :

### 2.1. Une absence de schéma régional jusqu'en 2005

Depuis 1993, la région s'est vu confier une mission de coordination de l'ensemble des actions des différentes institutions en charge de formation professionnelle<sup>15</sup>, à travers l'élaboration du Plan Régional de Développement des Formations professionnelles (PRDF). La loi du 13 août 2004 l'a confirmée dans son rôle de pilote de l'offre de formation professionnelle des jeunes et des adultes.

Dans la région Nord-Pas-de-Calais, le dernier schéma date de 1995. **Entre 1995 et 2005, il n'y a eu aucune référence à un schéma fixant des ambitions et des objectifs régionaux dans le domaine de la formation professionnelle, et aucune réflexion globale et prospective sur l'offre de formations et son évolution souhaitable.**

Au fil des changements de recteurs, le rôle des bassins s'est amoindri, cette évolution étant liée aux désillusions provoquées par le mode de fonctionnement précédent et à la nécessité absolue de rendre des postes chaque année. Peu de coordonnateurs de bassin ont réussi à donner une visée stratégique aux opérations annuelles d'ouverture et de fermeture de divisions. **Cette vision prospective par bassin, que ni la région ni le rectorat n'avaient pris la peine d'élaborer, n'a pas non plus surgi spontanément du terrain, à une ou deux exceptions près<sup>16</sup>. Peu à peu les « réflexions sur l'offre de formation des lycées » se sont réduites à la « préparation annuelle de la rentrée suivante », opérations sur lesquelles le rectorat a repris la main avec le souci légitime d'ajuster l'offre à la baisse démographique des lycées.**

**De leur côté, les inspecteurs pédagogiques se sont sentis trop souvent ignorés dans leur mission d'expertise.** Depuis 1997-98, les inspecteurs territoriaux ont été consultés pour donner un avis sur les propositions des bassins mais sans être directement sollicités en tant qu'experts pour faire des propositions de réaménagement de la carte des formations. Face aux demandes d'ouverture faites dans les établissements, les inspecteurs territoriaux se sentent souvent frustrés de ne pouvoir pleinement faire valoir leur connaissance du terrain et des disciplines technologiques et professionnelles. Il est paradoxal qu'une académie telle que Lille, caractérisée par le poids de son enseignement professionnel, sous-utilise ainsi sa principale ressource d'expertise.

Source : Rapport IGEN Juillet 2006  
<http://media.education.gouv.fr/file/04/4/3044.pdf>  
Page 42

La reprise en main par les gestionnaires de la carte des formations en lycée peut se comprendre, car l'académie a des objectifs de fermeture de postes à respecter, liés à la forte baisse démographique, et ni le conseil régional, ni le « pôle pédagogique » du rectorat, ni les bassins, n'ont été en mesure jusqu'ici de proposer un schéma prévisionnel stratégique permettant de conduire les restructurations nécessaires dans les lycées de la région. **Aucune procédure prospective ne s'est imposée dans l'académie, qui pourrait faire consensus et guider le travail des gestionnaires. Les choix se font donc à la marge, de façon un peu arithmétique, et sans visibilité à moyen terme, dans un contexte de poursuite inéluctable de fermeture des postes liée à la baisse des effectifs.** Cette manière de faire ne peut satisfaire personne, à commencer par les chefs d'établissement qui ne connaissent pas leur structure à moyen terme.

Les lycées professionnels de l'académie de Lille sont globalement de taille moyenne<sup>17</sup>. L'académie a peu d'établissements de petite taille. Toutefois, si les établissements ne sont pas globalement « trop petits », beaucoup présentent une offre de formation atomisée, chaque formation devenant « trop petite » au fil de l'érosion des effectifs.

**La carte des formations professionnelles et technologiques actuelle garde la trace de principes énoncés autrefois dans un contexte de démographie élevée et de choix idéologiques privilégiant le rôle social des lycées sur d'autres critères.**

Source : Rapport IGEN Juillet 2006  
<http://media.education.gouv.fr/file/04/4/3044.pdf>  
Page 43

**Regardons ce qui va se dessiner dans la région NpC en prenant Roubaix comme échantillon (N'oublions pas qui est son Maire) :**

## **2.5. Le regard sur l'offre de formation des lycées**

Bien que les lycées relèvent du conseil régional, il est clair que le maire pèse de tout son poids sur la carte des formations des lycées de la ville, fort de sa position de vice-président du conseil régional, et de la participation active qu'il prend, lui ou son adjoint, aux conseils d'administration des lycées de la ville.

Le maire et les élus raisonnent en termes de politique de la ville, et d'adéquation formation-emploi. « Deux domaines sont des gisements d'emplois, les métiers de bouche et le bâtiment ; il faudrait unifier la formation sous statut scolaire, l'apprentissage et la formation continue et accompagner les jeunes vers l'emploi ». La mairie a dû constituer son propre service d'accompagnement individualisé vers l'emploi.

Le maire s'est battu pour développer la filière restauration au lycée professionnel Lavoisier, malgré l'opposition du rectorat ; il s'est battu pour attirer un CFA du bâtiment qui devait quitter Lille (offrant même les terrains), et pour rénover le lycée professionnel Turgot et y développer des formations liées à la vente et au commerce, pour développer une section danse au lycée Van der Meersch en raison du partenariat avec les ballets Carlson.

Ces choix contrebalancent parfois ceux des autorités académiques dont la tendance est de raisonner à l'échelle d'un bassin voire de plusieurs bassins (en l'occurrence Roubaix-Tourcoing et Lille), ce qui peut conduire à ne pas implanter telle formation désirée localement, ou à vouloir maintenir telle formation non désirée. Le maire s'est parfois opposé à la région car, concernant le schéma des formations, « tout est dispersé pour arroser tout le monde, alors qu'il faudrait concentrer le tir ». Il y a donc des débats de fond sur l'évolution de l'offre de formation des lycées. La vraie difficulté n'est d'ailleurs pas tant d'identifier le type de formations à développer ou à fermer à Roubaix que de déterminer dans lequel des onze lycées de la ville les implanter.

Source : Rapport IGEN Juillet 2006  
<http://media.education.gouv.fr/file/04/4/3044.pdf>  
Page 102

En d'autres termes, Jean Rostand est en train d'être effacé au bénéfice de Turgot (Lycée des métiers), rappelons au passage que la section BEP électrotechnique (élèves, profs et matériels) du LP Savary de Wattrelos a été absorbée également par Turgot en 1999-2000.

Malgré les beaux discours rassurants de l'institution, comme il semble que le Rectorat et la Région soient maintenant au diapason, il est illusoire de penser pouvoir ouvrir tous les BAC Pro en 3 ans que les enseignants souhaitent : deux BAC Pro à Ferrer, deux à Turgot et deux à Colbert.

On peut imaginer que dans un premier temps les structures actuelles restent pour ensuite « concentrer le tir » dans tel et tel établissement et forcément plus dans les autres : (Ferrer = Productique), (Turgot = Electrotechnique) et (Colbert = Electronique numérique).

L'enseignement professionnel souffre aussi d'un trop grand éparpillement des spécialités et des lieux de formation. Il en résulte un nombre excessif de demi-divisions rapidement fragilisées dans les domaines professionnels en pertes d'attractivité comme ceux de l'industrie (.....)

(.....) A terme, la nouvelle architecture aura un impact certain sur la carte des formations, son architecture et l'identité des établissements.

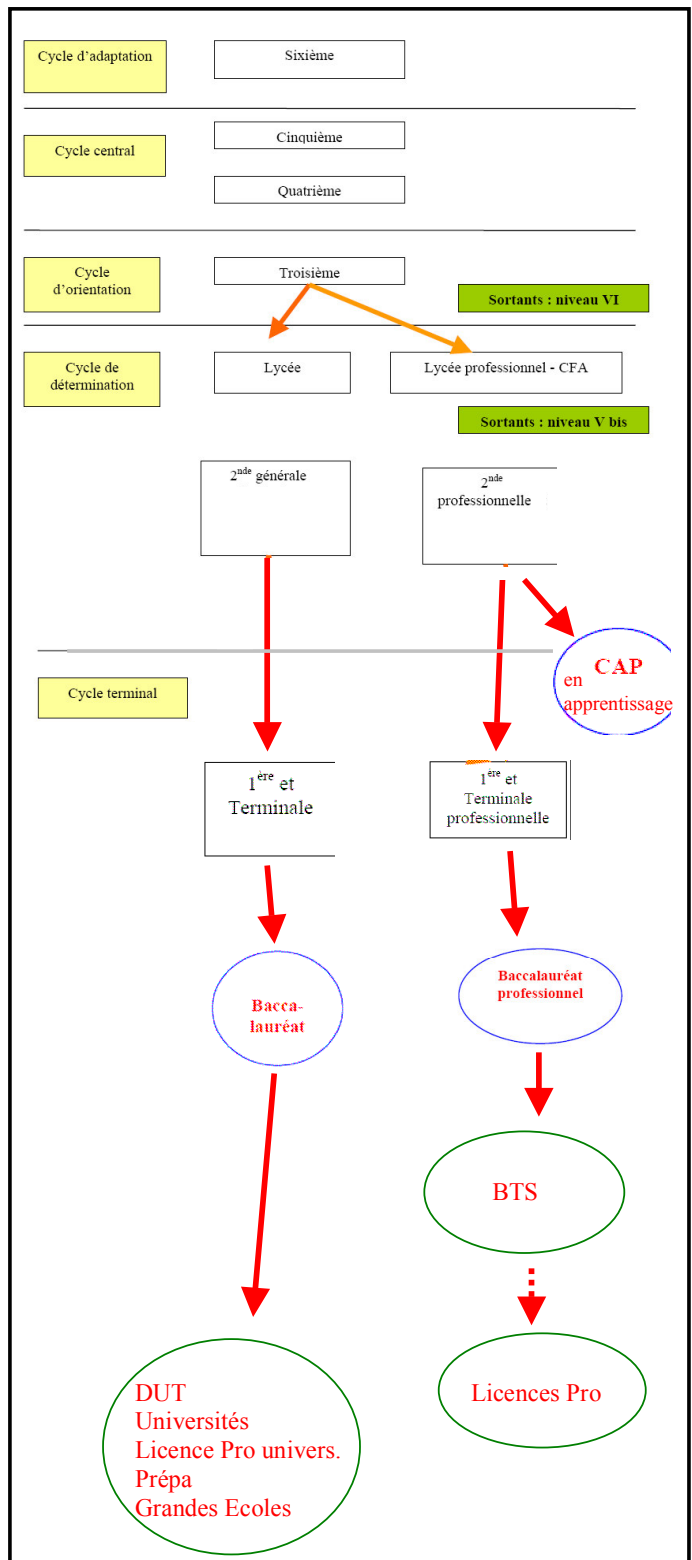
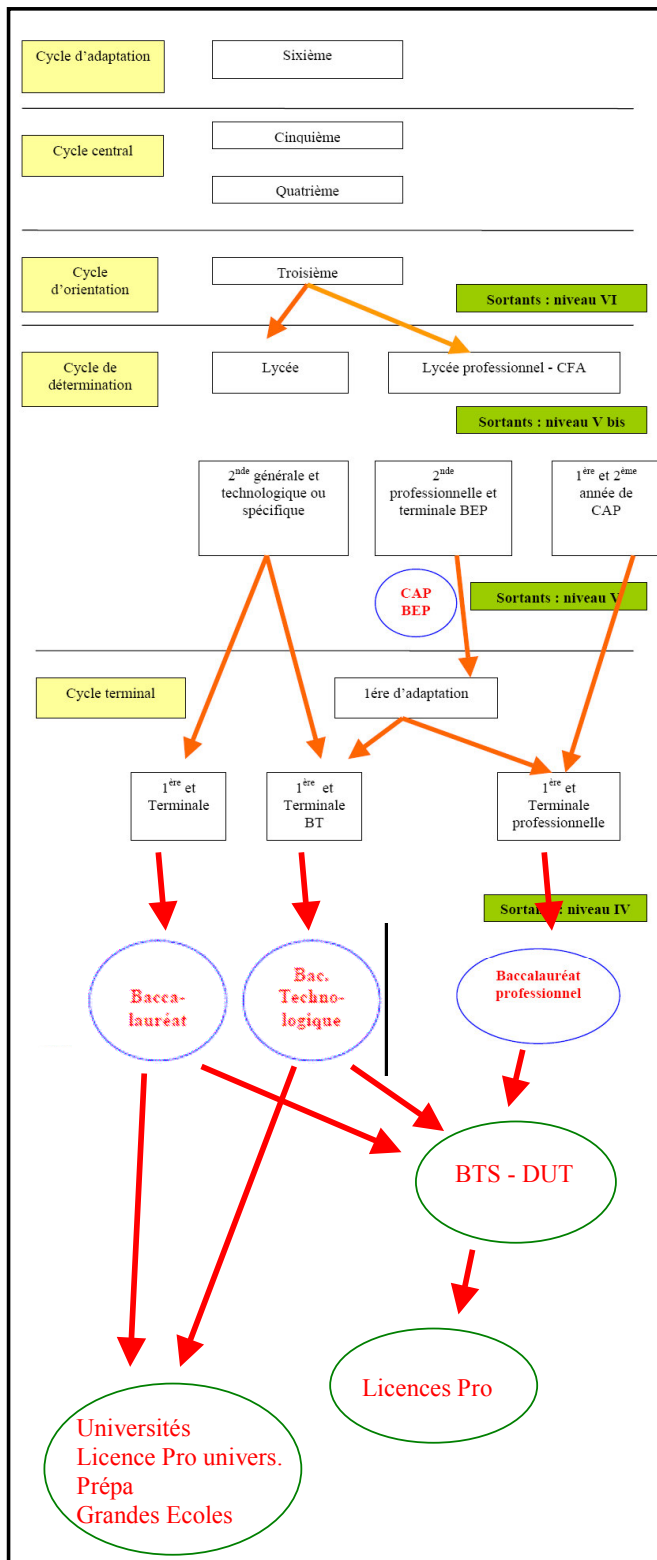
(.....) Le resserrement de l'offre de formation autour des domaines porteurs des lycées, leur mise en réseau thématique, participent non seulement d'une gestion optimisée des moyens mis à disposition de l'enseignement professionnel, mais aussi de la recherche de plus grande lisibilité, de cohérence et d'efficacité pour tous.

Source : Courrier du Recteur aux Proviseurs, 14 novembre 2007  
Préparation de la rentrée scolaire 2008/2009 en lycée professionnel.  
Page 2

# Chapitre n°3 : Les élèves avec un grand « E » et les élèves avec un petit « e ».

Structures actuelles :

Nouvelles structures envisagées :



(): Illusoire, voir ci-dessous.)

Actuellement, l'école de la république offre la possibilité à chacun de poursuivre ses études quelque soit ses difficultés scolaires, son milieu socioprofessionnel, son milieu culturel et quelque soit ses origines. (Merci Jules)

Notre système éducatif repose donc sur trois piliers, la voie professionnelle, la voie technologique et la voie générale.

Il existe des passerelles qui permettent à tout élève de réintégrer le cycle semi long (bac+2 et bac+3) ainsi que le cycle long : Première d'adaptation, BTS, prépa TSI.

⇒ Tous les élèves peuvent atteindre le même objectif.

Avec le BAC Pro en trois ans : une première année professionnelle de détermination, ensuite :

- si ça ne va pas : un CAP en apprentissage  
- si ça va : un BAC Pro deux années plus tard } : Les passerelles disparaissent.

La voie technologique aussi, pas forcément les BAC STI actuels qui seraient amenés à muter (source SNES) en une option du Bac S comme le Bac S-SI et le Bac S-BIO ; soit un Bac S-ET, un BAC S-EL et un BAC S-PROD. Si on regarde la structure de la si célèbre réforme des BAC STI : la construction est intégrée dans le disciplinaire, comme en S-SI ; de l'histoire géo en 1° et terminale, comme en S et un projet pluridisciplinaire, comme en S.

Résultat le système éducatif ne reposera plus que sur deux piliers :

- la voie professionnelle
- la voie générale

**Dès la troisième, soit 15 ans, tous les élèves seront orientés soit vers l'une, soit vers l'autre voie. Sans passerelles possibles ! Certains (le discours officiel de l'exécutif) diront que non, le BTS permettra cette passerelle : Hypocrisie, alibi de mauvaises consciences.**

Car si on se réfère au chapitre n°1 (IGEN et INSEE) pour augmenter le taux de réussite en BTS des BAC Pro en 3 ans sans une troisième année « d'adaptation » en STS, trop chère, il n'y a qu'une seule solution : DIMINUER le niveau exigé pour le diplôme de BTS.

C'est les professionnels qui vont être contents, eux qui jugeaient que les diplômes bac+2 avaient de la valeur, qu'ils représentaient quelque chose, qu'ils étaient le gage de qualité et de culture générale : 92,3% des diplômés bac+2 ont un emploi. (INSEE - Economie et Statistique n°388-389, 2005 - Pages 17 – 18).

Avec un BTS au rabais, terminé la passerelle du BTS vers le bac+3, d'où la flèche rouge



A terme, professionnellement parlant, c'est la fin du BTS.

Et les élèves qui ne savent pas suivre et qui iront en CAP en apprentissage, les IGEN disent que : (Merci Messieurs)

Le sentiment parfois exprimé par des responsables d'organisation consulaire, est que l'apprentissage est, dans certain cas, privilégié pour trouver des solutions aux élèves en difficulté ; mais, force est de constater que, très généralement, l'observation concrète montre que le nombre d'élèves « orientés » est faible par rapport à celui des jeunes entrés en apprentissage par « vocation ». Ce qui n'est ici qu'une opinion ou une crainte devient, toutefois, une réalité dans certaines académies : ainsi, la politique d'un nouveau conseil régional en matière d'apprentissage vise, en particulier, à faire de celui-ci une voie de formation pour les jeunes en difficulté ; la Région veut, de la sorte, se servir de l'apprentissage pour former aux niveaux les plus faibles, VI et V, alors que la précédente assemblée en avait fait une voie « élitiste ». L'apprentissage est donc, désormais, conçu dans cette Région, plus comme une voie de remédiation pour les élèves en difficulté, que comme une voie de formation à part entière ; c'est ignorer qu'il est, pourtant, une voie de formation au plein sens du terme, voie parfois difficile et souvent exigeante pour l'apprenti.

Ainsi, le risque est sans doute grand que, voulant développer l'apprentissage dans les niveaux les plus faibles pour les élèves en difficulté, on fasse d'une voie de formation à part entière, une voie de remédiation et à terme, peut-être, une voie de relégation.

Source : Rapport IGEN - rapport conjoint IGEN-I.G.A.E.N.R. juin 2005  
<http://www.education.gouv.fr/cid5412/sorties-sans-qualification.-analyse-des-causes-des-evolutions-des-solutions-pour-y-remedier.html>  
Page 26



## Conclusion :

✓ Question : Quel parcours, quel choix aura l'élève en fin de troisième ? « Troisième socle commun » bien sûr.

Impossible de répondre à la question sans distinguer :

- **L'élève avec un grand « E »**, plutôt blond ou plutôt avec les yeux bleus ou plutôt enfant de cadres, médecins, enseignants ou plutôt de milieu social aisé et cultivé qui lui aura la voie GENERALE et tout ce qui suit derrière (université, prépa, grandes écoles).

- **Et l'élève avec un petit « e »**, plutôt moins blond ou plutôt les yeux moins bleus ou plutôt avec des difficultés scolaires ou plutôt de milieu socioprofessionnel défavorisé, ayant moins accès à la culture, etc ... on a bien compris. Lui aura la voie professionnelle avec au pire un CAP de « voie de relégation » (voir ci-dessus), si ça va à peu près : un BAC Pro « light » et si ça va très bien, attention le grand luxe : un BTS ; mais pas celui actuel avec 92,3% d'emploi, celui « au rabais ».

Non mais attendez, on les scolarise gratuitement, et en plus ils veulent des diplômes de qualité, cette France d'en bas, je vous jure ! Ils ont vraiment pris de mauvaises habitudes !

Ce sera ça notre nouvelle école de la république : deux voies distinctes et hermétiques.

**Un cloisonnement des classes.** (Quel joli jeu de mots !)

Hé oui Jules, ils t'ont enterré une deuxième fois.

✓ Question : Doit-on offrir plusieurs choix à tous les élèves ?

Bien sûr, le système actuel le permet : Seconde de détermination et 1<sup>o</sup> d'adapt, prépa TSI.

✓ Question : Doit-on offrir une voie qui débouche vers l'insertion professionnelle ?

Bien sûr, le système actuel le permet : BAC Pro, BTS, Licence Pro.

✓ Question : Doit-on amener le plus possible d'élèves aux diplômes bac+2 ?

Bien sûr, le système actuel le permet : BAC techno et 1<sup>o</sup> d'adapt pour ceux qui viennent de BEP.

✓ Question : En 2008, à combien peut-on estimer la durée de vie d'un système (BAC Pro en 3 ans et BTS) qui ne s'inscrit pas dans le LMD ?

✓ Question : Alors pourquoi vouloir chambouler ce qui existe ?

Trois réponses évidentes :

- 1) Le BAC Techno coûte trop cher, épreuves ponctuelles en enseignement générale et technologique.
- 2) Les profs (certifiés et agrégés) ne sont pas, pour l'instant, « annualisables » contrairement au PLP.
- 3) La dernière réponse est purement idéologique.  
Il est simplement dommage que les 20 régions métropolitaines y participent si activement.  
Est-ce que cela nous surprend encore ?

Bien évidemment les enseignements et les enseignants des Lycées Professionnels n'ont pas à être mis en cause. D'autant plus qu'ils seront les premiers à payer « la facture ».